



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE
DU 19/08/22 - EN SALLE SAMUEL PATY ET EN VISIOCONFÉRENCE

La séance est ouverte à 14h12.

La liste des membres participants à la séance est portée en annexe 1.

Un secrétaire de séance adjoint est désigné parmi les représentants du personnel : M. Bruno DEZILE- CGT EDUC'ACTION.

M. le recteur introduit la séance et rappelle l'ordre de jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25/02/22
2. Point sur les conditions de rentrée
3. Point sur la situation sanitaire
4. Présentation de la démarche académique de prévention, santé et sécurité au travail
5. Questions diverses

Approbation du PV CHSCT-A du 25/02/22

Observation de la FSU :

La FSU demande une reformulation de son intervention en page 4 :

Au lieu de: « Il existe une cause, d'abord un agent estime la présence d'un danger grave et imminent. Ensuite, un membre du CHSCT constate l'existence d'une source de danger et en informe l'autorité administrative ».

Lire:

« Si un agent a un motif raisonnable de penser que sa situation de travail présente un danger grave et imminent pour sa vie et sa santé, il peut exercer son droit de retrait ».

Le PV est adopté à l'unanimité en prenant compte de la reformulation demandée par la FSU.

➤ VOTANTS : 4

- ❖ POUR : 4 (2 FSU, 1 CGT EDUC'ACTION, 1 FO)
- ❖ CONTRE : 0
- ❖ ABSTENTION : 0

Point sur la situation sanitaire (voir annexe 2 le protocole sanitaire)

M. le Recteur : Concernant la Covid-19, nous restons en lien avec les autorités sanitaires de l'île et suivons l'évolution de la situation nationale. La situation sanitaire de l'île est meilleure que celle observée au niveau national, la progression observée pendant les vacances était peu importante puis s'est rapidement stabilisée. Pour cette rentrée scolaire, nous proposons d'adopter le protocole sanitaire au niveau « socle », identique à celui adopté à l'île de la Réunion.

En parallèle, notre politique de prévention demeure. Nous disposons suffisamment de masques et de gels hydroalcooliques en stock, tous les établissements scolaires en sont dotés.

Pour cette rentrée scolaire, nous constatons que les mairies sont particulièrement mobilisées pour les écoles, espérons qu'elles le demeurent toute l'année.

L'ARS constate un relâchement des familles dans la vaccination ou rappel des vaccins habituels- autre que celle contre la Covid-19, notamment le vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite (DTP). Pour cette rentrée scolaire et dans le 1^{er} degré, nous allons entamer une campagne de sensibilisation auprès des personnels éducatifs pour ainsi communiquer auprès des parents afin de souligner l'importance de la vaccination et de la nécessité de demeurer vigilant vis-à-vis des autres pathologies. Pour cette campagne de sensibilisation, l'ARS nous fournira les éléments de langage.

FSU : En regardant l'infographie transmise, je suis surpris que les mesures relatives à l'aération et au lavage des mains n'apparaissent pas dans le socle, alors qu'elles sont valables pour toute pathologie/maladie, comment se fait-il qu'elles n'apparaissent pas de manière plus appuyée sur l'infographie ?

En outre, il convient de s'assurer de l'équipement en capteurs mobiles de tous les établissements scolaires, et d'appliquer les mesures de ventilation, ce qui est facilement applicable puisqu'il suffit d'ouvrir les fenêtres (sauf quand elles sont hors d'usage).

M. le Recteur : Vous avez raison, nous allons mettre plus en avant les mesures d'aération et de lavage des mains qui sont par ailleurs présentes dans les recommandations générales édictées par l'Éducation nationale. Nous nous assurerons de l'équipement en capteurs mobiles de tous les établissements scolaires.

FSU : Concernant le protocole sanitaire, quelle procédure avez-vous prévue pour les personnels vulnérables ?

M. le Recteur : Ceux qui en font la demande auront des masques FFP2, pour ceux qui ne peuvent pas se rendre sur leur lieu de travail, nous proposerons des aménagements de modalités de travail, comme nous l'avons toujours fait.

Point sur les conditions de rentrée

M. le Recteur : Hier, nous avons assisté à une réunion à la mairie de Mamoudzou pour échanger sur les réponses à apporter après les récents épisodes de violences. En effet, nous sommes particulièrement concernés et vigilants quant à ces problèmes des violences. Même si la situation semble s'être calmée nous restons mobilisés. Aussi, aux personnels nouveaux arrivants sur le territoire, nous ferons un rappel des précautions à prendre pour éviter les violences urbaines. En outre, durant les vacances d'été, des travaux ont été réalisés dans nos établissements pour améliorer la vie scolaire.

Nous avons obtenu des postes d'AED et de CPE supplémentaires. Actuellement, nous évaluons les besoins de tous les établissements afin de répartir au mieux ces moyens supplémentaires. Et en parallèle, nous sommes dans une campagne de pérennisation des AED.

Notre équipe n'est pas encore au complet. Actuellement, nous avons environ 3% de postes vacants, ce qui est une nette amélioration par rapport aux précédentes rentrées. Nous étions à environ 10% de postes non pourvus le jour de la rentrée scolaire il y a trois ans. Nous continuons les opérations de recrutement et sommes mobilisés pour étoffer nos équipes.

L'instruction a été donnée dans le 1^{er} degré et le 2nd degré d'aller au-delà de notre schéma d'emploi, les agents en surnombre seront utilement mobilisés pour des remplacements ou activités annexes supplémentaires.

CGT EDUC'ACTION : L'inquiétude s'accroît avec les faits de violences qui se sont aggravés cet été sur l'île. En rentrant des vacances, certains collègues ont retrouvé leurs maisons cambriolées. Des cambriolages ont été observés pratiquement sur l'ensemble des lotissements SIM. Dans les établissements les plus impactés par les problèmes de violences, l'effectif n'est pas au complet, c'est difficile d'y affecter un agent. En outre, certains collègues n'arrivent pas à inscrire leurs enfants à l'école faute de place.

Concernant la création des postes, pourriez-vous nous indiquer le nombre de postes AED créés pour la rentrée ? Seront-ils pourvus la semaine prochaine ?

Nous constatons également un problème de recrutement de CPE, en effet, certains établissements n'ont pas encore de CPE. Et enfin, est-ce que le transport scolaire sera opérationnel au vu des problèmes de recrutement des conducteurs de bus ?

M. le Recteur : Effectivement, nous avons encore des difficultés à recruter les derniers CPE. Nous avons reçu 10 postes de CPE supplémentaires, et environ 4 postes ne sont pas encore pourvus.

Nous disposons de 350 postes d'enseignants supplémentaires pour cette rentrée, et dans l'ensemble, nous arrivons à les recruter. Quant aux AED, nous avons obtenu 15 postes supplémentaires.

La possibilité pour les AED d'accéder à un CDI au bout de 6 ans est une bonne nouvelle, nous accordons une priorité à un recrutement de qualité et veillerons à éviter qu'il y ait un effet d'aubaine qui risquerait de fragiliser les possibilités de recrutement les prochaines années.

À l'image de ce qui se fait pour les militaires, nous allons donner l'instruction pour une inscription prioritaire des enfants des fonctionnaires dans les écoles. Nous appliquerons à l'ensemble des fonctionnaires les mêmes dispositifs et priorités que ceux accordés aux enfants de militaire à savoir, un traitement individuel et une réponse rapide.

CGT EDUC'ACTION : Quelles mesures seront prises pour éviter qu'il y ait cet effet d'aubaine?

M. le Recteur : Nous ne baisserons pas le niveau de recrutement, si nécessaire, nous étalerons le recrutement sur l'année.

FSU : Le décret prévoit la possibilité pour les AED d'accéder à un contrat à durée indéterminée au bout de 6 ans, l'obtention d'un CDI n'est toutefois pas automatique. Compte tenu du contexte local, nous demandons une cédésation automatique des AED ayant 6 ans d'ancienneté. Qu'en est-il de leur évolution salariale ? Nous militons pour une possibilité de révision de rémunération au moins tous les 3 ans à l'image des agents contractuels administratifs.

M. le Recteur : Une révision salariale est prévue et l'octroi d'un contrat à durée indéterminée ne sera pas automatique. Les AED ayant 6 ans d'ancienneté pourront bénéficier d'un CDI s'ils remplissent l'une des trois conditions suivantes :

- être en mesure de mettre en œuvre un suivi pédagogique au bénéfice des élèves comme l'aide aux devoirs ;
- avoir démontré dans leurs activités des capacités d'animation ;
- être déjà engagé dans une démarche d'intégration dans l'Éducation nationale, en particulier par la préparation et l'inscription aux concours de recrutement.

CGT EDUC'ACTION : Pourriez-vous nous indiquer le nombre d'AED qui ont obtenu un CDI et ceux qui ne l'ont pas eu ?

M. le Recteur : Je n'ai pas les chiffres, nous vous le communiquerons lors de la réunion CTA.

FSU : Beaucoup d'AED n'ont pas encore eu d'information concernant leur affectation et le renouvellement de leur contrat alors que nous sommes à quelques jours de la rentrée scolaire.

M. le Recteur : Lors d'une réunion avec les chefs d'établissement en juillet dernier, des consignes ont été données, notamment sur les 3 conditions d'octroi d'un CDI. Un rappel sera fait.

Démarche académique de prévention (annexe 3 -plan académique pluriannuel prévention santé sécurité au travail)

M. l'ISST : Nous sommes conscients des conditions de travail particulières sur l'île. Notre nomination tombe à point nommé pour engager une démarche participative et consultative avec tous les acteurs. Nous vous proposerons d'analyser les besoins des établissements et de l'académie. Nous pourrions structurer ensemble en matière de prévention, santé et sécurité au travail les dispositifs d'appui académiques par la mise à disposition des outils, de formation professionnelle, de communication etc.

D'ores et déjà, vous pouvez nous communiquer vos constats, vos remarques et dès que vous êtes disponibles, nous organiserons une réunion de travail.

L'objectif est d'élaborer ensemble un plan pluriannuel de prévention qui tiendra compte de la spécificité du territoire et qui sera soumis à l'approbation de M. Le Recteur.

Mme la conseillère de prévention académique : Notre objectif n'est pas d'arriver avec un outil prêt à l'emploi qui ne serait pas adapté au territoire et à vos préoccupations. Nous aimerions nous appuyer sur vos expériences pour définir les besoins et essayer d'y répondre avec des outils, dispositifs et plans adaptés. Les points principaux que nous souhaitons mettre en œuvre sont la structuration du calendrier de travail du CHSCT en fixant des rendez-vous clés dans l'année et d'établir un programme annuel de prévention. À partir des constats et des priorités, nous organiserons des groupes de travail, et mettrons à disposition de la documentation. Nous reviendrons ensemble sur la bonne tenue des registres obligatoires notamment la mise en place du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) dans toutes les structures et sur la remontée des fiches de signalements. J'ai l'intention de mettre en place, pour l'ensemble du personnel de l'académie, des classes virtuelles pour réexpliquer le fonctionnement du Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent (RDGI) et resituer le droit de retrait réglementairement.

Dans le 1^{er} degré, nous reviendrons sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), pour comprendre son fonctionnement et surtout quels enseignements tirer des remontées. En effet, le programme annuel de prévention se fonde sur les indicateurs que sont le DUERP, les accidents du travail, les maladies professionnelles.

À la fin de l'année, nous ferons un bilan pour déterminer les actions à reconduire l'année suivante.

Nous avons besoin d'interlocuteurs dans le 1^{er} degré, en circonscription et dans les écoles. Nous aimerions former les cadres, les agents de terrain et le tout public.

M. le Recteur: Il faut que ces thématiques soient plus largement partagées. Nous proposons un travail commun pour que cette démarche soit comprise par tout le monde. Il faut que nous progressions et qu'il y ait des améliorations des conditions de travail dans nos établissements pour nos personnels.

CGT EDUC'ACTION : Il convient d'établir des priorités sur nos actions, des progressions sont attendues sur plusieurs domaines. Il est important d'apporter des améliorations sur la prévention, la communication à l'intention de l'ensemble du personnel sur le site académique.

La crise sanitaire nous a permis de faire un rattrapage en matière d'hygiène, de points d'eau, mais dans certains établissements les sanitaires sont toujours dans un état déplorable, notamment au collège de Koungou.

M. le Recteur: Vous soulevez sûrement une situation d'avant les vacances scolaires, j'ai visité le collège de Koungou récemment, les sanitaires y sont dans un état acceptable.

FSU: Concernant la communication, il faut que les membres du CHSCT soient connus dans les établissements. Il conviendrait de faire davantage de publicité sur le site académique ou par tout autre moyen de communication. Un planning annuel des réunions CHSCT a-t-il été prévu pour suivre les étapes des actions citées dans le plan prévisionnel ?

L'objectif du CHSCT étant la prévention, il faudrait que nous arrivions à programmer nos actions de préventions, afin que certains établissements ne soient pas laissés de côté. Il faudrait essayer de programmer des visites par thématiques et non réactives comme ce qui se faisaient ces dernières années.

M. Le DRH : Nous sommes dans une démarche d'amélioration de la communication, notamment sur le site dédié aux personnels. Le site est récent et a vocation à s'enrichir. Des fiches techniques, des outils, les comptes-rendus des instances y seront déposés ainsi que la liste des membres siégeant dans les différentes commissions.

L'élaboration du calendrier des réunions et des visites est de compétence des membres du CHSCT. Le calendrier peut être établi sur diverses thématiques et non réactif suite à l'exercice des droits de retrait en raison de l'existence d'un danger grave et imminent comme ces dernières années. Mme la conseillère de prévention académique a soumis l'idée de programmer une autre réunion à la fin du mois de septembre pour notamment établir le plan de travail du CHSCT, programmer les groupes de travail, les visites.

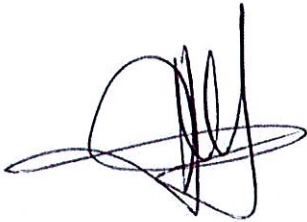
M. l'ISST : Évidemment, à chaque réunion nous ferons un point sur l'avancement des travaux. Nous aimerions organiser un groupe de travail prochainement avec tous les acteurs pour échanger et identifier les besoins. Le calendrier est certes ambitieux, mais il ne faut pas se mettre des freins. Assurément, il y aura un arbitrage, nous

allons ensemble identifier les besoins, ensuite nous établirons les priorités de nos actions selon les moyens octroyés par l'administration.

M. le Recteur : La prochaine réunion est fixée le 16 septembre 2022 à 14h00. Lors de cette réunion, nous aborderons les différents calendriers des visites et les points d'étapes. L'objectif est de dégager les grands axes de travail notamment en matière de communication d'ici la fin de l'année et ainsi de dégager des moyens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

La secrétaire de séance



Soalaza LE BERRE

Le secrétaire adjoint de séance



Bruno DEZILE

Le recteur



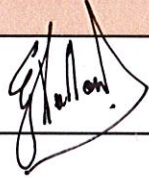
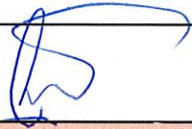


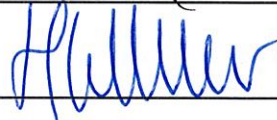
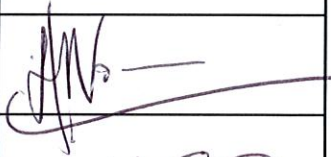

Gilles HALBOUT

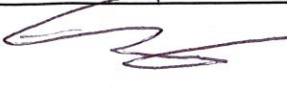





REGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

CHSCT-A
Vendredi 19 août 2022

Nom	Présent	Absent	Excusé	Émargements
Représentants de l'administration				
M.HALBOUT Gilles				
M.GRATIANETTE Dominique			X	
M.BERNARD Sébastien	X			
Représentans conseillers				
Mme Martine EMO	X			
M.Peter LAMBLLOT	X			
Mme Hélène GAUTHIER	X			
Mme SEJALON Véronique				
Représentants de la FSU (Membres)				
M.RAKOTONDRAVELO Rivomalala				
M.NOURI Henri	X			
M.VANWEYDEVELD Paul	X			VISTO
Mme DORVILLE Rolande BRUGGHENAN Sophie	X			
M.HARIBOU Abdou				
Représentants de la FSU (Suppléants)				
M.ALI Ambdoul				
Mme HASSANI Sabrina				

M.GROSGER Eric	X			
M.MARIAN Didier				
M.OUSSENI Asuhabidine				
Représentants de la CGT(Membres)				
M.DEZILE Bruno-Roger	X			
Représentants de la CGT(Suppléants)				
Mme VERNET Stéphanie				
Représentants de la FO(Membres)				
M.TADJIDINI Indaroussi	X			
Représentant de la FO(Ssuppléants)				
OUSSENI Silahi				
UNSA DRAJES				
M,GENGEMBRE Jacques			X	
CFDT DRAJES				
M.DE PERCIN Thierry	X			



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**.
Il s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	<p>Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.</p>			





**ACADÉMIE
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle prévention santé et sécurité
Peter LAMBLOT – ISST
Hélène GAUTHIER - CPA

PLAN ACADEMIQUE PLURIANNUEL PREVENTION SANTÉ SECURITE AU TRAVAIL

2022-2025

Méthodologie et calendrier

ORIENTATIONS STRATEGIQUES MINISTERIELLES

Axe 1 : Renforcer l'organisation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

Axe 2 : Généraliser la prise en compte de l'évaluation des risques professionnels dans les programmes annuels de prévention

Axe 3 : Accompagner les démarches de qualité de vie au travail

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des risques bâtimentaires dans les politiques de prévention

ANALYSE DES BESOINS

Actions	Sous actions
---------	--------------



CONCEPTION ET COORDINATION

Pilotes	Acteurs	Moyens	Echéancier 2022-2025	Fiche d'impact / Cahier des charges
---------	---------	--------	----------------------	-------------------------------------



PILOTAGE STRATÉGIQUE

Synthèse – suivi technique (Recteur - Dir cab – SG – DRH – Pilotes)	GT (Pilotes – Acteurs)
--	---------------------------

CALENDRIER PREVISIONNEL

RENTREE 2022
2 séquences

Présentation de la démarche :
- Réunion des cadres
- CHSCT

SEPTEMBRE

Livraison plan académique V1

FIN OCTOBRE 2022

•Livraison plan académique V2

FIN NOVEMBRE 2022

•Livraison plan académique V3 - Révision des procédures et notes de services / Arbitrage Recteur

2023

•Installation CSA / Livraison plan académique